

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 25 MAI 2020 A 18H30

Etaient présents : BEAUFRETON Nicole, WERTH Laurent, HERAULT Marielle, BABARIT Cyrille, COMBE Pierre, BLANCHARD Nathalie, LUCIEN Stéphanie, GRENEE Véronique, CHERON Marie-Eve, BILLAUD Sophie, HURTEAU Philippe, HURTEAU Laurent, MAUDET Nicolas, DEVAUD Angélique, ROY Hervé.

Absents excusés : /

Absents ayant donné procuration : /

→ La séance a été ouverte par Monsieur Louis-Marie FRUCHET, maire sortant, qui a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal et a déclaré ceux-ci installés dans leurs fonctions.

→ Monsieur Nicolas MAUDET a été désigné en qualité de secrétaire.

I. Election du Maire

a) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Monsieur Pierre COMBE, a pris la présidence de l'assemblée. Il a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition du quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la Loi N°2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire qui est élu au scrutin secret à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le plus âgé est élu.

b) Constitution du bureau

Deux assesseurs ont été désignés : DEVAUD Angélique, ROY Hervé

c) Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne une enveloppe du modèle uniforme fournie par la Mairie. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

d) Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 15
- e. Majorité absolue 8

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEAUFRETON Nicole	15	Quinze

e) Proclamation de l'élection du maire

Madame Nicole BEAUFRETON a été proclamée maire au premier tour de scrutin et a été immédiatement installée.

II. Election des adjoints

Sous la présidence de Madame Nicole BEAUFRETON, élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

a) Nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

b) Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Madame le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil a décidé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire.

A l'issue de ce délai, Mme le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Elle a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau.

c) Résultats du premier tour du scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c-d] 14
- f. Majorité absolue 8

CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	<i>En chiffres</i>	<i>En toutes lettres</i>
WERTH Laurent	14	Quatorze

d) Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Laurent WERTH :

- ↳ WERTH Laurent 1^{er} adjoint
- ↳ HERAULT Marielle 2^{ème} adjointe
- ↳ BABARIT Cyrille 3^{ème} adjoint